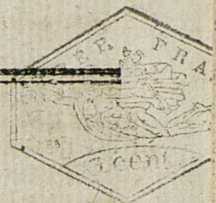


LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Floréal, an VI.



Continuation des préparatifs militaires de la cour de Naples. — Expulsion de Rome de tous les étrangers qui ne seroient pas munis d'une carte de sûreté. — Noms des membres du corps législatif cisalpin qui ont été destitués. — Saisie de l'argenterie des églises de Gènes. — Principales conditions de la réunion de Geneve. — Rapport de la commission chargée d'examiner le message du directoire sur les élections.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés; franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

E S P A G N E.

De Madrid, le 4 floréal.

L'ambassadeur de la république française continue à insister sur l'expulsion de tous les émigrés français. La lenteur de nos formes irrite son impatience, mais ne la lasse pas.

On nous avoit annoncé prématurément que le prince de la Paix avoit pris congé du roi pour se retirer dans les environs de Grenade. Cet ex-ministre est encore à Aranjuez; il y fait même une cour assidue à leurs majestés, & paroît en être bien traité. Il y a cependant quelques-uns des nouveaux ministres qui, après avoir provoqué sa retraite, trouvent sa présence importune, & travaillent, dit-on, à s'en délivrer. Mais le prince de la Paix semble combattre jusqu'à présent avec succès leur influence, & cédera difficilement aux insinuations de ses amis, qui lui conseillent, lorsqu'il en est encore tems, une retraite volontaire.

I T A L I E.

De Naples, le 21 germinal.

L'édit par lequel sa majesté sicilienne a mis en réquisition toute l'argenterie de ses états, commence par un long préambule sur les inconvéniens & les dangers du luxe.

On sait aujourd'hui que le roi, lors du traité de paix avec la France, avoit solennellement promis de mettre en liberté les détenus pour opinions politiques, & qu'il est sommé de tenir sa parole. On ajoute que les français ont fait d'autres demandes qui ne sont pas plus agréables à notre cour. Elle paroît décidée à poursuivre à tout prix le système de terreur, dont elle craint la réaction. Elle continue ses préparatifs militaires, & compte sur la protection de l'empereur. Les mesures déjà adoptées pour contenir les mécontents, sont toujours employées avec la plus grande rigueur.

Le gouvernement vient de faire publier un édit qui oblige tous les étrangers, sans exception, à sortir sur-le-champ des états de sa majesté.

De Rome, le 26 germinal.

On vient de mettre en vente, au nom de la république

française, les biens meubles & immeubles appartenant au collège des Irlandais.

Depuis quelque tems, Rome étoit remplie d'une foule d'espions étrangers, & sur-tout napolitains. Le fameux marquis Albergo, qui étoit à la tête de ces derniers, vient d'être arrêté: il se disoit une des victimes du despotisme de la cour de Naples. Le gouvernement vient d'ordonner à tous les étrangers qui n'auront pas une carte de sûreté, de sortir immédiatement du territoire de la république romaine.

Le tribunal s'est occupé de l'organisation de la garde nationale. Les prêtres se sont donné beaucoup de mouvement pour être dispensés du service & être ainsi regardés comme fonctionnaires publics; mais jusqu'à présent leurs efforts ont été inutiles. Tous les citoyens en état de porter les armes, sans distinction d'âge ni de condition, seront obligés de faire le service.

Le cardinal Caprara a renoncé au cardinalat & s'est retiré à Bologne, sa patrie.

Il continue d'arriver à Civita-Vecchia des troupes françaises, qui vont mettre en mer sous les ordres du général Desaix. On donne ici le nom d'*aile gauche de l'armée d'Angleterre* aux différentes troupes qui doivent s'embarquer à Civita-Vecchia, à Gènes, à Bastia & à Toulon.

Les cérémonies de la semaine sainte ont eu lieu dans toutes les églises de Rome, comme dans les années précédentes, sous la direction du vice-gérant Passeri, archevêque de Larisse. Un *Te Deum* solennel a été chanté par son ordre dans toutes les églises, pour rendre grâces à Dieu de la tranquillité avec laquelle s'est fait l'établissement du nouveau gouvernement.

A l'occasion des fêtes de Pâques, les consuls ont fait habiller un certain nombre de pauvres qui recevoient l'aumône de sa sainteté. Ils ont également fait restituer sans frais les gages au-dessous de quatre écus, qui étoient au mont-de-piété.

De Sienne, le 28 germinal.

Le saint-pere eut avant-hier les symptômes d'une attaque d'apoplexie; mais ils ne durèrent pas long-tems & ne laisserent que la crainte de leur retour.

Beaucoup de riches particuliers de Sienne & d'autres villes de Toscane, s'empressent de témoigner l'intérêt qu'ils prennent à sa sainteté, en lui envoyant des présens. Sa table est toujours bien fournie. On assure que plusieurs riches abbayes d'Allemagne lui ont envoyé des sommes considérables.

Le neveu du pape, l'ex-duc de Nepi, vient d'apprendre

qu'à Rome ses biens ont été mis en vente. Il paroît avoir été très-sensible à cette nouvelle.

De Milan , le 3 floréal.

Le nouveau secrétaire général de notre directoire , est le citoyen Compagnoni. Birago a remplacé le ministre des affaires étrangères , & Talini (le jeune) celui de l'intérieur. Les membres desitués du conseil des jeunes sont les citoyens Fernaroli , Janni & Giovio ; & ceux du conseil des anciens , les citoyens Baccalossi , Marliani , Aldini , Loschi , Tinelli & Gioigi. Ces représentans n'avoient pas à beaucoup près les mêmes principes.

Trois journalistes ont été arrêtés & enfermés à la citadelle. Deux autres ont pris la fuite : on procède contre eux par contumace. On les accuse d'avoir censuré avec violence les opérations du gouvernement français en Italie.

Les citoyens Lahoz & Colli , membres du grand conseil , ont demandé & obtenu leur démission.

De Gènes , le 3 floréal.

Le général en chef Brune arriva ici avant-hier , & en repartit hier au soir. On croit qu'il est venu donner les derniers ordres pour l'expédition qu'on prépare avec la plus grande activité.

Le besoin de préparer des logemens pour les troupes françaises a fourni au gouvernement les moyens de faire évacuer plusieurs couvens situés dans les plus beaux quartiers de la ville.

La saisie de l'argenterie des églises n'a entraîné aucune conséquence fâcheuse. Les dévotes de la madonne des Carmes se sont attroupées pour demander qu'on lui laissât tous ses bijoux , mais on n'a eu aucun égard à leurs réclamations , & on a même fait déloger les Carmes de leur couvent.

Une résolution du 2 floréal permet aux communautés & aux individus de racheter , au prix d'un tarif déterminé , les bijoux & autres objets de luxe mis en réquisition.

Le citoyen Bertuccioni , qui demandoit depuis plus de deux mois son rappel de Paris , est de retour à Gènes. Le directoire lui a fait l'accueil le plus distingué , & a déclaré qu'il n'avoit jamais fait la moindre attention aux bruits qu'on avoit répandus contre lui. — On croit que le citoyen Lupi restera à Paris en qualité de ministre ordinaire , & que le citoyen Boccardi , après avoir terminé sa mission de Rastadt , ira à Vienne en qualité de ministre ordinaire de la république ligurienne.

Hallen est arrivé à Gènes ; il vient de Rome , où il a pour successeur l'avocat Duverrier , nouvellement arrivé de Paris.

Le directoire ligurien informé que des déserteurs piemontais , parmi lesquels se trouvoient un assez grand nombre de génois , annonçoient des projets révolutionnaires qui ne sont pas dans l'intention du gouvernement , a envoyé un commissaire pour les dissiper.

S E R V I E.

De Crajova , le 15 germinal.

Passwand-Oglou est entouré par quatre armées très-nombreuses ; la plus formidable & la mieux composée se trouve ici & dans les environs. Les batteries sont déjà achevées , & dans deux jours on doit commencer à bombarder Widdin , qui n'est pas en état de soutenir un long siège. Passwand-Oglou a été battu par-tout ; il n'a qu'un faible corps pour défendre le grand nombre de retran-

chemens dont la ville est entourée. La majeure partie des habitans est contre lui.

A U T R I C H E.

De Vienne , le 2 floréal.

On ne remarque ici ni mouvement , ni fermentation de la part du peuple ; le calme est parfaitement rétabli. Le gouvernement s'occupe actuellement de la recherche des coupables , & S. M. a donné des ordres pour qu'ils soient jugés & punis suivant la rigueur des loix.

On dit généralement que les étrangers qui sont ici , & qui ne pourront se légitimer d'une manière convenable , seront tenus d'en sortir. Dans le nombre de ces étrangers se trouve beaucoup de polonais. On a remarqué que l'ambassade française a montré un grand intérêt & beaucoup d'estime pour les Polonais.

S U I S S E.

De Geneve , le 9 floréal.

Le 7 floréal , la commission extraordinaire fut assemblée jusqu'à minuit pour traiter avec le résident des articles de la réunion. On en arrêta quatorze ; voici les plus importants :

1°. Point de réquisition d'hommes pendant trois ans , & durant cette guerre.

2°. Point de contributions forcées.

3°. L'aliénation à notre profit des fonds & édifices publics. Sont exceptés la maison de-ville , la caserne neuve , le bastion de Hollande & l'artillerie , dont on fait don à la république.

Le résident a demandé le bannissement perpétuel de trois genevois , parmi lesquels on compte d'Yvernois & Mallet-du-Fan.

Le 10 , sera le grand jour , où les genevois prêteront le serment de fidélité à la France. On prépare une fête pour le jour où l'on recevra la sanction de cet acte important.

De Bâle , le 13 floréal.

Nous apprenons que 4000 hommes des petits cantons se sont emparés de Lucerne par capitulation ; ils en ont emporté toutes les armes , canons , munitions , & toutes les provisions en denrées , dont ils avoient le plus grand besoin. Ils se sont ensuite retirés , en laissant une garnison à Lucerne.

Les Français , en prenant possession de Zurich , y ont mis une saisie sur tous les biens de l'état , les caisses , les recettes , &c. Une forte colonne est en marche pour Zug , où on assure qu'elle est déjà entrée ; elle doit se diriger ensuite dans le cœur de la Suisse & dans le canton de Schwitz , où elle séjournera.

A N G L E T E R R E.

De Londres , le 7 floréal.

Quatre compagnies se sont déjà présentées pour faire les fonds de l'emprunt de 17 millions , ouvert par M. Pitt. Celle de MM. Boyd a eu la préférence.

Il est ordonné que tous les bateaux longs , appartenans à des vaisseaux marchands , soient armés sans délai pour servir en guise de barques canonnières à l'embouchure des rivières , dans les criques , les ports & les baies des trois royaumes. On évalue à 4000 le nombre des bateaux qui pourront être ainsi employés à la défense nationale , seulement en Angleterre.

Le duc d'York a donné ordre à ses gaides de se tenir

prêts à marcher au premier signal. On les croit destinés pour Maidstone.

On dit que l'ex-duc de Berry vient d'avoir une audience particulière du roi, pour lui offrir les services de la noblesse française émigrée.

Une frégate a ordre de croiser sans cesse devant l'île de Wight. On y craint une attaque des français. Le 10^e régiment a déjà passé dans cette île; quatre autres vont y être envoyés.

Le *Monarque* & la flotte qui étoit à Yarmouth, ont reçu ordre, le 4, de mettre sur-le-champ à la voile, pour aller se réunir à la flotte du commodore Macdonall, à la hauteur du Texel.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bordeaux, le 13 floréal.

La police vient de faire une découverte d'une très-grande importance.

Elle a su que des Portugais, arrivés à Bordeaux sous passe-port espagnol, avoient acheté des vaisseaux français, & qu'ils se préparoient à les armer. On tient une partie des fils de cette conspiration contre notre commerce & notre marine.

On sera moins surpris sans doute de cette tentative du gouvernement anglais, que de la trahison de quelques négocians français qui se prêtent à cette perfidie. Le capitaine & un autre officier d'un des vaisseaux achetés, ont été surpris avec leur correspondance.

La police a encore été instruite qu'il étoit arrivé ici huit nouveaux déserteurs des fers de Rochefort.

De Paris, le 18 floréal.

Le général Berthier s'est mis en route hier au soir pour Toulon, où il va reprendre auprès de Buonaparte, les fonctions de chef de l'état-major, qu'il a exercées avec tant de gloire en Italie.

Berthier est, par son âge, par ses services & par ses talens, au nombre des candidats pour la place qui va vaquer au directoire exécutif.

C'est entre Treillard, Talleyrand, Cambacérès & lui, que paroissent se partager, quoiqu'inégalement, les suffrages du corps législatif.

Le fils du citoyen Merlin, membre du directoire, est parti avec Buonaparte pour Toulon.

On annonce pour aujourd'hui ou demain, un message très-important du directoire exécutif, sur la manière de juger les dernières élections & de prononcer sur les doubles choix.

Le directoire helvétique a nommé pour ministre plénipotentiaire de cette république près la république française, le citoyen Zellner (de Soleure), qui avoit déjà été envoyé à Paris en qualité de député.

Le nouveau ministre de la marine & des colonies prévient ses concitoyens qu'il donnera, comme son prédécesseur, ses audiences publiques les 4 & 8 de chaque décade. Il les invite à mettre en marge de leurs pétitions, lettres ou mémoires, l'analyse de leurs demandes, & de placer au bas, leurs signatures & leur adresse. Il ne sera point répondu aux lettres dans lesquelles ces formalités auront été omises.

Le bureau central de Paris, vient d'adresser aux commissaires de police, une circulaire tendant à exiger des citoyens, plus d'exactitude dans le service de la garde nationale, sur-tout dans le service nocturne.

— On écrit de Dieppe qu'il y a en construction dans ce port 18 chaloupes canonnières.

— Le général de brigade Pinon, va commander à Toulon, à la place du général Sol.

— On parle de nouveau d'une alliance offensive & défensive entre l'Autriche & la Prusse. Cette nouvelle a toujours besoin de confirmation.

— On a arrêté à Florence un grand nombre des individus prévenus d'une conspiration contre le grand-duc & sa famille. Les conjurés étoient, dit-on, au nombre de 90, parmi lesquels il y avoit plusieurs Romains & Cisalpins.

— Des lettres de Cadix, en date du 28 germinal, annoncent que les Anglais n'avoient alors à Gibraltar qu'une frégate, un lougre & un brigantin, auxquels se sont réunis trois bâtimens de guerre portugais, dont un vaisseau de 72 canons.

Un convoi espagnol venant de la Méditerranée, escorté de plusieurs chaloupes canonnières, est entré heureusement à Cadix par la rivière de Saint-Pierre.

— Le 5 floréal, le duc de Wurtemberg a reçu le serment de fidélité des habitans de Stutgard dans la forme accoutumée.

— C'est par erreur que nous avons imprimé, *d'après une autre feuille*, que la suspension de l'acte d'*habeas corpus* avoit été adoptée à l'unanimité dans le parlement d'Angleterre.

M. Shéridan a combattu cette suspension avec beaucoup de force. Nous regrettons de n'avoir pas la gazette anglaise où se trouve cette partie de son discours.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANPREY.

Séance du 18 floréal.

Bailleul a fait le rapport au nom de la commission chargée de l'examen du message du directoire exécutif, relatif aux circonstances qui ont accompagné les élections de cette année.

Il expose, d'abord, que le parti pris par le conseil, doit rassurer tous les bons citoyens. Pendant long-tems, lorsqu'un danger quelconque menaçoit la république, on restoit dans une sorte d'inaction funeste; il sembloit qu'il n'y eût d'autre mesure à prendre que la punition des coupables; &, arrêté par une théorie absurde, on laissoit arriver le mal; aujourd'hui, on songe à le prévenir: dès-lors, les bons citoyens peuvent être certains, que si les craintes sont exagérées, ils seront rassurés; que si elles sont fondées, ils seront défendus; que la liberté & la constitution seront préservées de toute atteinte.

Faut-il en effet, par amour pour les principes, attendre qu'on ait un pied dans l'abîme pour paralyser la main qui nous y pousse? Combien cette erreur n'a-t-elle pas eu, depuis la révolution, de douloureux résultats?

Guidée par ces principes, la commission a examiné avec la plus scrupuleuse attention le message du directoire exécutif & les pièces transmises par lui; elle s'est convaincue de l'existence de deux conspirations: la première royaliste & qui est en permanence depuis le commencement de la révolution; la seconde anarchiste; l'une composée des royalistes à cocarde blanche, l'autre des royalistes à bonnet rouge; toutes deux dangereuses, éga-

lement ennemies de la liberté, de la constitution & du gouvernement.

Leur but commun est de renverser la constitution; elles se sont préparées à l'approche des élections, pour travailler à atteindre au but où elles tendent.

Le rapporteur rappelle quelques-uns des faits cités par le directoire exécutif dans son message.

A Strasbourg, le cercle constitutionnel provoque des rassemblemens extraordinaires, fait des proclamations, des promenades publiques, & professe ouvertement tous les principes destructeurs de l'ordre social & de la liberté.

A Perpignan, on attend à la constitution; on appelle un autre ordre de gouvernement.

Dans la Sarthe, le club se répand dans les campagnes, & avec lui, marchent l'épouvante, la terreur, & la constitution de 1793.

A Metz, on voit reparoître avec audace les partisans

A Metz, on voit reparoître avec audace les partisans déclarés de Marat, Robespierre & Babeuf; un cercle est par eux organisé sous une dénomination constitutionnelle, & ils y provoquent l'annéantissement de la constitution; ils y excitent le soulèvement des citoyens contre les citoyens; ils y attisent le feu de la révolte; ils y prêchent l'avisement des autorités, & chaque jour retentit de leurs calomnies, de leurs injures, de leurs attaques contre le gouvernement.

A Vesoul, on y invoque le retour du régime révolutionnaire, le rétablissement du code de 1793, & Pon y propose le rappel de Billaud & de Barrère.

A Tarbes, à la Barthe, à Castelnaud, à Montléon, à Bernac, à Debats, à Bagères, les maximes de la plus horrible anarchie y sont publiquement professées.

A Marseille, on y provoque le renversement de la constitution, on y prêche la vengeance, on y demande du sang, on y voue à la mort tous les thermidoriens.

A Nevers, à Clamecy, à Moulins, les cercles deviennent les noyaux de rassemblemens qui menacent la tranquillité publique.

Dans l'Aude, ils correspondent avec ceux de Perpignan & de Carcassonne.

Dans le Gard, ils s'affilient avec ceux des Bouches-du-Rhône, de Nîmes & de l'Hérault.

Les mêmes relations, les mêmes liens s'établissent entre ceux de Blois, de Vendôme, du Mans, & tous sont rassemblés par un noeud commun.

Dans la Dordogne, le cercle de Périgueux rassemble, sous prétexte d'un repas, ses affidés de tous les cantons, pour leur intimer le mot d'ordre des élections: il établit, pour cet effet, une commission épuratoire; dès le 20 ventôse, il met la volonté de quelques individus à la place de celle du peuple.

Toutes ces branches de l'arbre de la démagogie viennent se rattacher au tronc qui leur donne la sève & la vie. Paris est le point central d'où tout part & où tout vient aboutir: c'est dans les clubs de la rue de Bacq, de Saint-Laurent & de la rue Antoine, que se réunissent, comme dans un foyer commun, tous ces rayons épars, dont la répercussion se fait ensuite plus vivement sentir.

Qu'en est-il résulté? Que les élections ont été mêlées. A côté d'hommes probes, éclairés, amis de l'ordre, de

la constitution & des loix, on a placé des hommes dif-famés, ignorans, ne voulant ni loix, ni gouvernement, ni constitution, & de nouveaux périls menacent la patrie.

Mais le corps législatif les avoit prévus, & il y a remédié en quelque sorte en portant la loi du 12 pluviôse, & en se réservant le droit, comme le moyen, de ne pas admettre dans le sein du corps législatif des hommes indignes d'y siéger. C'est à sa justice, à son amour pour la patrie à le guider uniquement.

Bailleul s'attache fortement à faire sentir que ce moyen est le seul de sauver la liberté, la république & la constitution.

Nota. Nous donnerons la fin de cette séance; l'étendue & l'importance tant du projet de résolution présenté par Bailleul, que des débats auxquels il a donné lieu, & l'heure sur-tout jusqu'à laquelle ces débats ont été prolongés, nous force de renvoyer le détail.

Le projet de résolution, qui a été fortement attaqué & défendu de même, embrasse toutes les élections; le plus grand nombre est conservé; d'autres sont annullées entièrement; d'autres sont conservées & seulement la nomination de quelques élus déclarée nulle.

Jourdan (de la Haute-Vienne), Lamarque, Gay-Vernon, Rouchon, Quirot, Carpot, Jean-Debry, Chenier, Crassous, ont parlé dans cette discussion.

Ces trois derniers ont défendu le projet, les autres l'ont combattu ou fait diverses propositions comme celles d'ajourner ou de faire imprimer les pièces à l'appui.

Le conseil a ordonné l'impression du rapport & du projet de résolution & a ajourné la suite de la discussion à demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POISSON.

Séance du 18 floréal.

Lecouteux propose d'approuver une résolution du 15 floréal, qui ordonne l'annihilation des bons de deux tiers à mesure de leur rentrée au trésor public en paiement de biens nationaux. — Impression & ajournement.

Le conseil reçoit & renvoie la résolution relative aux élections de la Seine, à la commission chargée d'examiner celles du Gers & de la Côte-d'Or. Cette commission est composée de citoyens Dalphonse, Legrand & Viennet.

On ouvre la discussion sur les élections du Jura.

Champion, député de ce département, appuie l'avis de la commission, & donne quelques renseignemens sur les scissionnaires. De 21 qu'ils étoient, 10 appartenoient à la commune de Dôle, où ils avoient été nommés par l'influence du cercle prétendu constitutionnel, auquel ils avoient promis de faire scission s'ils ne parvenoient pas à diriger l'assemblée électorale. Pour leur préparer les voies, le cercle avoit fait répandre que le directoire venoit de destituer l'administration centrale du Jura, & il menaçoit d'y faire entrer un homme qui avoit promis de faire déporter cent citoyens des plus paisibles. Voilà quels ont été les moteurs & les motifs des scissionnaires.

La suite de la discussion est ajournée.

La Bourse d'aujourd'hui est la même que celle d'hier.

A. FRANÇOIS.